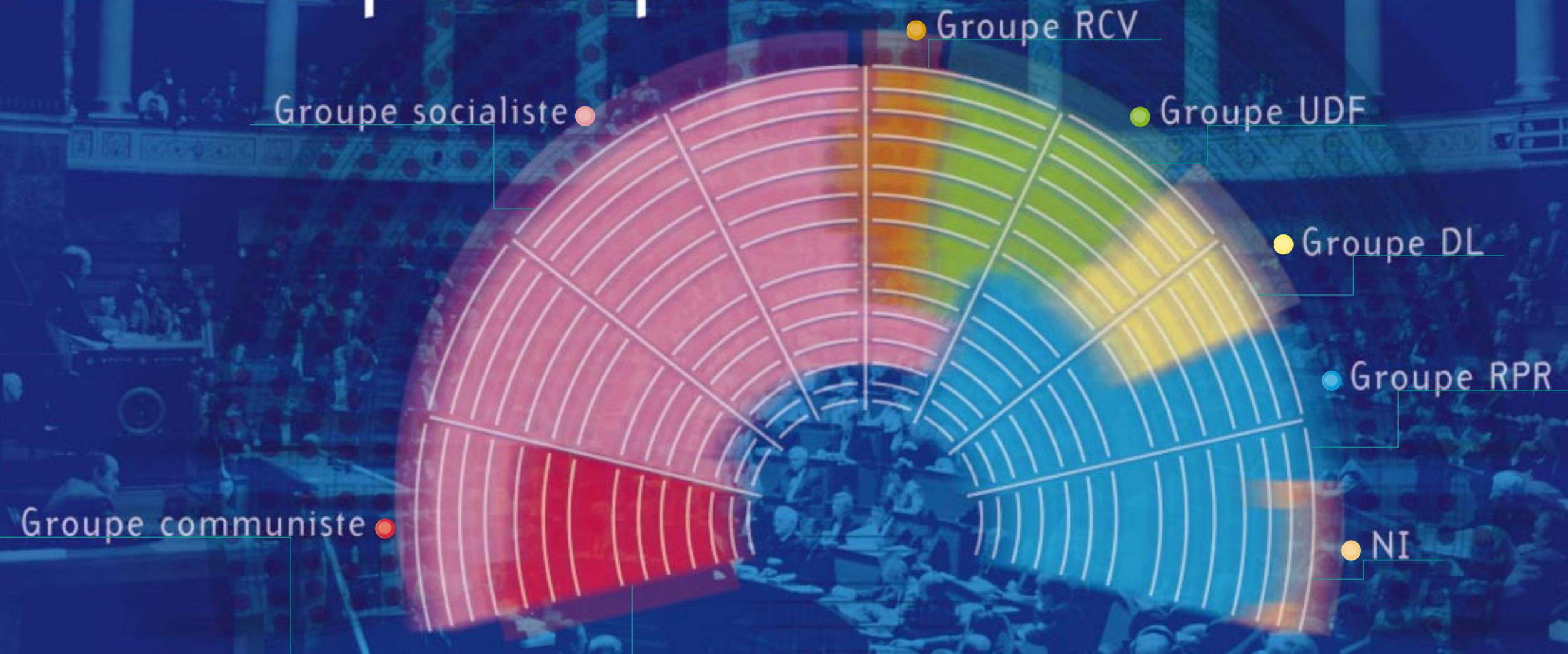


Les groupes politiques



Groupe socialiste



Avec 252 élus, dont 39 femmes, les députés socialistes forment le groupe majoritaire de l'Assemblée nationale.

Celui-ci représente donc pour le Gouvernement un pôle de soutien et de stabilité.

Grâce à un travail mené très en amont avec les ministres concernés, les députés socialistes contribuent par leurs amendements à améliorer et finaliser les projets de loi présentés par le Gouvernement. Ce fût le cas, notamment, pour la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire, la loi sur la Couverture Maladie Universelle, la Réforme de la justice, la réduction du temps de travail, la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale.

Le groupe socialiste s'est également fixé pour mission de suivre la mise en œuvre des principaux textes votés. C'est ainsi que les emplois-jeunes, la loi sur l'exclusion, les 35h, font l'objet d'un suivi particulier dans leur application sur le terrain.

Le groupe socialiste a également déposé de nombreuses propositions de loi, dont 6 ont été adoptées cette année. Parmi ces textes figure notamment le PACS.

L'activité du groupe consiste aussi à obtenir la création de missions d'information ou de commissions d'enquête, pour exercer son rôle de contrôle de l'exécutif : c'est ainsi par exemple que la guerre du Kosovo a fait l'objet d'une mission d'information et que des commissions d'enquête ont été mise en place sur la Corse, la sécurité sanitaire de la filière alimentaire et plus récemment les transports maritimes dangereux.

Les députés socialistes s'investissent aussi dans des groupes de travail sur des thèmes non directement reliés à l'activité parlementaire, mais qui permettent de réfléchir et de préparer des propositions sur des sujets qui touchent directement la vie des français.

Être fidèles aux engagements qu'ils ont pris devant leurs électeurs, soutenir le Gouvernement dans le programme de réformes qu'il a entrepris et dans sa politique volontariste de lutte contre le chômage, contribuer à bâtir une société française plus juste et plus solidaire, tels sont les principes qui guident l'action des députés socialistes.

Président du groupe :

Jean-Marc Ayrault , Député-Maire de Nantes

Vices-Présidents

Véronique Neiertz, Bernard Roman, François Cuillandre, Catherine Genisson, Martine David, Jean-Jacques Filleul, René Mangin, Jérôme Cahuzac.

Trésorier :

Christian Bataille ,

Trésorier adjoint : Didier Chouat

Membres du bureau : Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Bernard Cazeneuve, Pascal Terrasse, Didier Migaud, Didier Mathus, Yvette Benayoun-Nakache, Raymond Douyère, Odette Grzegorzulka, Francis Hammel, Daniel Markovitch

Secrétaires Législatifs examinant les propositions de loi du groupe :

Christian Paul, Michel Françaix, Christophe Caresche, Jacques Fleury, Laurence Dumont.

Le Groupe a désigné un responsable pour chaque

commission : Jean-Louis Idiart aux Finances,

Jacques Floch aux Lois, Guy-Michel Chauveau à la Défense,

François Loncle aux Affaires étrangères,

Alfred Recours aux Affaires culturelles, familiales et sociales,

Christian Bataille à la Production.

Le cabinet de Jean-Marc Ayrault se compose de :

■ Arielle Texier - Secrétaire Générale du Groupe - 01 40 63 63 77

■ Thierry Lamaire - Chef de cabinet - 01 40 63 63 74

■ Marie d'Ouince - Directrice de la presse

et de la communication - 01 40 63 63 85

■ Annette Chandernagor - Chargée des relations

avec les élus - 01 40 63 63 32

Deux Secrétaires Généraux adjoints sont chargés du suivi de l'activité parlementaire aux côtés de la Secrétaire Générale :

■ Pascale Charlotte pour la commission des Lois,

la commission de la Production et des échanges,

ainsi que pour les affaires européennes - 01 40 63 63 81

■ Olivier Malaret pour la commission des Affaires

culturelles, familiales et sociales, ainsi que pour

la commission des Finances - 01 40 63 63 80

Le suivi de l'activité parlementaire de la commission

de la Défense et de la commission des Affaires Etrangères

est placé sous la responsabilité de la Secrétaire Générale,

Arielle Texier.

Le groupe comporte 49 collaborateurs. Les assistants du groupe préparent et organisent le travail législatif des députés.

Groupe RPR



Premier groupe de l'opposition, présidé par Jean-Louis Debré, il regroupe 136 députés dont 6 apparentés.

Rassemblés autour du Président de la République et fidèles à la pensée politique du Général de Gaulle, les députés du groupe RPR partagent avec Jacques Chirac la même ambition pour la France et pour les Français.

Une France fraternelle tournée vers la modernité et le progrès social mais aussi fidèle à son histoire, à ses valeurs et décidée à les défendre.

Dans cet esprit, au cours de l'année 1999, le groupe RPR a obtenu l'inscription de propositions de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée :

■ pour répondre aux défis de la mondialisation, défendre notre patrimoine économique et relancer **l'idée gaulliste de participation** de tous au capital des entreprises, nous avons défendu la proposition de loi d'Edouard Balladur, député de Paris, relative à l'actionnariat des salariés. Le Gouvernement s'y est opposé.

■ soucieux de développer **une vraie politique familiale et une vraie solidarité sociale**, nous avons demandé, à l'initiative de Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, **la création d'une prestation parentale d'éducation** pour les parents qui doivent rester auprès d'un enfant gravement malade. Là encore, le Gouvernement a refusé tout dialogue.

■ pour **une France ouverte et plus fraternelle**, nous avons fait voter la proposition de loi de Charles Cova, député de Seine-et-Marne, relative à **l'acquisition de la nationalité française par les militaires étrangers servant dans l'armée française et blessés au combat**.

■ pour promouvoir une **réelle équité fiscale** et afin de réconcilier les pouvoirs publics et les citoyens, nous avons proposé avec Jean-Pierre Delalande, député du Val d'Oise, **d'éviter la double imposition des bailleurs** pour les loyers de 1999. Le Gouvernement a refusé de nous entendre, comme cela avait été le cas l'an dernier lors de l'examen de la proposition de loi de Nicolas Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, relative à la non rétroactivité des lois fiscales. Là encore le Gouvernement est resté fermé à nos propositions.

Tout au long de l'année 1999, nous avons sans cesse dénoncé l'incapacité du Gouvernement à gérer sérieusement les deniers des Français. Nous avons condamné l'insuffisance de l'effort de rétablissement des comptes publics et le dérapage constant des dépenses de l'Etat. Nous nous sommes toujours élevés contre la multiplication des impôts nouveaux et le record historique atteint par les prélèvements fiscaux et sociaux (45,3 % du P.I.B.).

Nos députés ont, par ailleurs, inlassablement interrogé le Gouvernement, tant par écrit que lors des séances de questions, sur les aspects les plus contestables de sa politique (réduction autoritaire du temps de travail à 35 heures, insécurité croissante, matraquage fiscal...) ou l'absence de décisions (avenir de notre système de retraite...).

Groupe du Rassemblement Pour la République et apparentés

Téléphone : 01 40 63 60 65

Télécopie : 01 40 63 53 78

adresse web : www.rpr.assemblee-nationale.fr

e-mail : groupe.rpr@wanadoo.fr



Groupe UDF



Composé de 70 députés, le Groupe UDF, créé en 1978, incarne les valeurs démocratiques, libérales, européennes et sociales.

Déterminé dans l'action, le Groupe UDF défend la responsabilité et la dignité de la personne humaine. Le Groupe UDF croit aux effets positifs d'une société de responsabilité et dénonce les dégâts d'une société d'assistanat.

Le groupe UDF souhaite écrire l'acte II de la décentralisation. C'est pourquoi, il œuvre pour la promotion de l'action locale, associative et préfère la proximité aux grandes administrations déshumanisées.

Porteur des couleurs de l'Europe, le Groupe UDF s'attache à la construction d'une Union toujours plus forte, plus solidaire et plus proche.

Le Groupe UDF, force de proposition

Favorable à une opposition constructive, le Groupe UDF a déposé en 1999 plus de 2 000 amendements et 47 propositions de loi.

A l'initiative du Groupe UDF, l'Assemblée nationale a débattu en 1999 de deux propositions de loi, l'une portant sur la création d'une épargne-retraite, l'autre relative à la liberté de la chasse.

Le Groupe UDF, force de contrôle et d'opposition

Convaincu de la nécessité d'un contrôle permanent de l'Etat par le Parlement, le Groupe UDF a rédigé en 1999 plus de 2 500 questions écrites au Gouvernement, il a posé 90 questions d'actualité et plus de 100 questions budgétaires.

Le Groupe UDF a demandé la création de deux commissions d'enquête, en particulier sur la gestion des crédits publics.

Le Groupe UDF, force de représentation

Conscient du besoin d'écoute et d'échange, le Groupe UDF a développé des moyens de communication modernes pour instaurer un dialogue nécessaire à la bonne élaboration de la loi.

Des questionnaires socio-professionnels "votre avis nous intéresse", un site Internet et une exposition itinérante sur l'Assemblée nationale et le rôle du député en sont les nouveaux outils.

Bureau de groupe

Président : Philippe DOUSTE-BLAZY

Premier Vice-Président :

François SAUVADET

Vice-Présidents :

Pierre ALBERTINI - Jean-Louis BERNARD
Marc-Philippe DAUBRESSE - Anne-Marie IDRAC
Gilles de ROBIEN - André SANTINI - Pierre-André WILTZER

Délégué général :

Maurice LEROY

Déléguée générale adjointe :

Christine BOUTIN

Trésorier :

Jean-Jacques JEGOU

Membres :

Jacques BARROT - Marie-Thérèse BOISSEAU
Hervé de CHARRETTE - Charles de COURSON
Renaud DONNEDIEU de VABRES - Germain GENGENWIN
Bernadette ISAAC-SIBILLE - François LEOTARD
Pierre MEHAIGNERIE - Louise MOREAU
Dominique PAILLE - Henri PLAGNOL - Rudy SALLES

Membres de Droit :

Valéry GISCARD d'ESTAING
(ancien Président de la République)
Raymond BARRE
(ancien Premier Ministre)
René COUANAU
(Vice-Président de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales)
Léonce DEPPEZ
(Secrétaire de la commission de la Production et des échanges)
Maurice LIGOT
(Vice-Président de la délégation de l'Union européenne)
Arthur PAECHT
(Vice-Président de la commission de la Défense)

Secretariat

Secrétaire Général :

Olivier ESQUIROL

Chef de Cabinet :

Régis LEFEBVRE

Service de Presse :

Véronique FOUQUET-WINTHER - Delphine GUERLAIN

Groupe UDF

Adresse : Assemblée nationale
126, rue de l'Université - 75355 PARIS CEDEX 07 SP
Tél. : 01 40 63 67 11
Fax : 01 40 63 52 25
E-mail : c.nicolas@groupe-udf.asso.fr
Internet : <http://www.groupe-udf.asso.fr/>

Groupe Démocratie Libérale et Indépendants



Un groupe d'opposition

Présidé par José Rossi, ancien ministre et député de la Corse, le groupe Démocratie Libérale et Indépendants comprend 45 députés dont 2 apparentés.

Fer de lance de l'opposition, les députés libéraux forment un groupe autonome - à l'image du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat.

La défense des libertés, une démarche humaniste et une volonté de responsabilité constituent le fil conducteur de leur action parlementaire au quotidien.

Les dix choix forts de Démocratie Libérale

- 1- Oser une redistribution des pouvoirs avec de vrais contre-pouvoirs
- 2- Favoriser les familles et les associations pour renforcer le lien social
- 3- Alléger et réformer l'Etat
- 4- Assurer la sécurité sans faiblesse
- 5- Favoriser les salaires et le pouvoir d'achat
- 6- Baisser les impôts
- 7- Libérer le travail
- 8- Encourager l'activité plutôt que l'assistance
- 9- Sauver nos retraites et notre assurance maladie
- 10- Libérer l'éducation

Une famille républicaine et libérale

Dans le cadre des dix choix forts définis par le président de Démocratie Libérale, Alain Madelin, les députés du groupe Démocratie Libérale et Indépendants ont défendu, notamment en 1999, des propositions de loi sur la baisse de la TVA et de l'impôt sur le revenu, la création de fonds de pension en complément du régime actuel de retraite par capitalisation, la mise en oeuvre d'un service minimum dans les services publics, le renforcement de la protection des mineurs et une Charte pour la sécurité sanitaire en matière de santé, environnement et alimentation.

Les députés DL accomplissent au quotidien un contrôle vigilant de l'action du Gouvernement de Lionel Jospin à travers les questions d'actualité et les demandes de commissions d'enquête (Mnef, sécurité sanitaire, redressements fiscaux abusifs, dysfonctionnements des ministères de l'Intérieur et de la Justice).

Secrétariat du Groupe Démocratie Libérale et Indépendants

Secrétaire général

Philippe CREVEL philippe.crevel@lemel.fr
Téléphone : 01 40 63 69 57 Télécopie : 01 40 63 56 94

Cabinet du Président

Chef de cabinet

Jean-Martin TIDORI martintidori@yahoo.fr
Téléphone : 01 40 63 66 80 Télécopie : 01 40 63 56 94

Chargée de mission

Fabienne d'ORNANO fabornano@post.club-internet.fr
Téléphone : 01 40 63 66 79 Télécopie : 01 40 63 56 94

Communication

et relations avec la presse

Laurence LASSERRE dlicom@club-internet.fr
Téléphone : 01 40 63 66 84 Télécopie : 01 40 63 96 76

Assistant presse

Hadrien GALLIMARD Téléphone : 01 40 63 66 32

Chargés d'études

Affaires étrangères, Europe, Défense,

Production et échanges

Laurence EZRATY
Téléphone : 01 40 63 66 89 Télécopie : 01 40 63 56 94

Finances, économie générale et plan

Guillaume RESSOT
Téléphone : 01 40 63 52 10 Télécopie : 01 40 63 56 94

Lois

Stéphanie VON EUW
Téléphone : 01 40 63 66 83 Télécopie : 01 40 63 56 94

Affaires culturelles, familiales et sociales

Alexandra HENRY
Téléphone : 01 40 63 66 90 Télécopie : 01 40 63 56 94

Secrétariat du Président

secrétariat général et services législatifs

Véronique POLLEDRI
Téléphone : 01 40 63 66 94 Télécopie : 01 40 63 56 94
Sylviane MONGIN sylviane.mongin@lemel.fr
Téléphone : 01 40 63 53 57 Télécopie : 01 40 63 56 94

Groupe Démocratie Libérale et Indépendants

Téléphone : 01 40 63 66 94 Télécopie : 01 40 63 56 94
Adresse web : www.groupe-dl.asso.fr
Adresse mail : dlicom@club-internet.fr

Groupe communiste



Fidèles à leurs choix de justice sociale et de progrès, les trente-cinq députés communistes et apparentés travaillent au sein de l'Assemblée nationale à traduire dans la vie les

choix des françaises et des français, au premier rang desquels figurent l'emploi et la croissance.

Cet engagement fonde une identité forte et originale, qui puise sa source dans les valeurs républicaines et humanistes développées de longue date par le mouvement social et ouvrier et relayées, dans le même temps, par les forces progressistes de notre pays.

Le groupe communiste, dans son histoire, a toujours inscrit son action au service de la paix, de la citoyenneté sur le lieu du travail comme dans la cité, de la démocratie et de l'élargissement des droits humains et sociaux. Son empreinte marque ainsi l'institution parlementaire elle-même et le socle législatif français.

Aujourd'hui, depuis les élections de juin 1997, les députés communistes sont membres à part entière de la majorité parlementaire. Leur responsabilité devant la volonté exprimée par les citoyens les amène à rechercher en permanence tout ce qui peut contribuer à améliorer, dans la loi, la vie des gens dans le concret du quotidien et à répondre à leurs aspirations.

Force de propositions, ils oeuvrent sans relâche à construire des pistes pour faire émerger une alternative politique à cette société dominée, de plus en plus sans partage, sous le fard de la mondialisation, par la loi de l'argent. En plaçant l'individu, l'être humain au centre des préoccupations de chaque moment, ils initient une démarche contribuant à construire une Europe et un Monde que les citoyens et les peuples reconnaissent comme leurs.

C'est dans cet esprit qu'ils ont exercé leur mandat à l'Assemblée nationale durant l'année 1999, pendant laquelle des lois importantes ont été adoptées, comme par exemple la création de la couverture maladie universelle, ou la loi sur les 35 heures qu'ils ont contribué à faire aboutir tout en améliorant leur contenu. Ils ont également participé et enrichi les débats de société, comme la mise en place du pacte civil de solidarité, la réforme de la justice ou la reconnaissance de la guerre d'Algérie.

L'année 1999 a par ailleurs été marquée par le retentissant échec du sommet de Seattle de l'Organisation mondiale du commerce, les députés communistes prenant une part active à cette mobilisation citoyenne et obtenant par deux fois l'organisation d'un débat au sein de l'hémicycle afin que la France pèse dans le bon sens.

D'autre part, le groupe communiste a déposé de nombreuses propositions de loi durant cette période, de la volonté de contrôler l'utilisation des fonds publics au regard de l'emploi à l'impérieuse nécessité d'endiguer les licenciements pour motif économique en particulier.

Le souci du plein emploi et de la justice sociale les a amenés à des propositions concrètes lors de l'examen de la loi de finances pour 2000, et singulièrement dans le domaine de la fiscalité, afin que les revenus des capitaux soient mis à contribution comme les revenus du travail. Il en aura été de même lors de la loi de financement de la sécurité sociale.

Si toutes leurs propositions n'ont pas été retenues par la majorité parlementaire, les députés communistes auront mis en avant des questions incontournables face à la nécessité de consolider et renforcer la politique mise en œuvre par la gauche depuis son arrivée à la tête du Gouvernement. Le groupe communiste souhaite maintenant qu'un nouvel élan marque plus concrètement à gauche la seconde moitié de cette législature, conformément à l'expression du suffrage universel. Les députés communistes entendent continuer de conjuguer leur implication dans une institution, qui connaît naturellement ses limites, et la nécessaire mobilisation citoyenne et sociale qui garantit l'affermissement de choix résolument ancrés à gauche.

Président du groupe communiste et apparentés : Alain Bocquet

Secrétaire général : Dominique Touraine

Adresse postale : Assemblée nationale
Groupe communiste
126, rue de l'Université
75355 Paris Cedex 07 SP
tél : 01 40 63 60 83
fax : 01 40 63 55 21

Publication : "La lettre des députés communistes", paraît chaque mois.

Adresse du site : www.groupe-communiste@assemblee-nationale.fr

Messagerie : groupe-communiste@assemblee-nationale.fr

Groupe radical,citoyen et vert



A l'issue des élections législatives de juin 1997, le Parti Radical de Gauche, le Mouvement des Citoyens et Les Verts ont constitué un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale dénommé Groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV).

Conformément à l'accord passé entre les trois formations fondatrices, le Groupe RCV se situe clairement dans la majorité parlementaire qui soutient le Gouvernement de Lionel Jospin. Chaque membre du groupe intervient à la tribune de l'Assemblée nationale ou dans les commissions en son nom propre ou au nom de sa formation politique. Les élus du Groupe RCV disposent de la liberté de vote. Tous les membres du groupe s'engagent à voter la confiance au Gouvernement et le budget et à repousser les motions de censure de la droite.

Le Groupe RCV est aujourd'hui composé de 32 députés : 13 députés PRG, 7 députés MDC, 6 députés Verts, 3 députés du Parti Communiste Réunionnais et 3 Divers Gauche.

Présidé jusqu'au 30 mars 1999 par Michel Crépeau, le Groupe RCV est désormais dirigé par Roger-Gérard Schwartzberg, ancien ministre, Député du Val-de-Marne.

Dans le cadre des séances réservées à l'initiative parlementaire, le Groupe RCV a fait adopter en première lecture une proposition de loi tendant à limiter la détention provisoire qui a contribué à l'élaboration du projet de loi du Gouvernement sur la présomption d'innocence.

Il a également fait adopter la loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

Composition du Bureau :

Président	Roger-Gérard Schwartzberg (PRG)
Vice-Président	Georges Sarre (MDC)
Vice-Président	Guy Hascöet (Verts)
Trésorier	Bernard Charles (PRG)
Secrétaire Général	Jean-Loup Coly

Composition du Secrétariat général :

Secrétaire Général	Jean-Loup Coly	01 40 63 58 47
Secrétaire Général adjoint	Gérard Racine	01 40 63 58 46
Secrétaire Général adjoint	François De Rugy	01 40 63 58 45
Assistante du Président	Marie-Lucie Mc Glinchet	01 40 63 99 98
Assistante du groupe	Anne Girardier	01 40 63 58 43

Adresse internet : R.C.V.@wanadoo.fr